

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec  
I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 15, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701658ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701658ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1984). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 15(2), 365–390. <https://doi.org/10.7202/701658ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU\*

## I — Les relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1984)

### A — Aperçu général

Le premier ministre canadien annonçait le 29 février qu'il avait pris la décision de quitter la direction du Parti libéral du Canada. Un congrès à la chefferie aura lieu en juin prochain pour élire le successeur de M. Trudeau, ce dernier demeurant jusque-là chef du parti et Premier ministre<sup>1</sup>. Les grandes capitales rendaient par la suite hommage à celui qui aura été pendant seize ans à la tête du pays. À Washington, le département d'État soulignait dans un communiqué les rapports étroits que le Premier ministre avait établi avec quatre présidents américains au cours de ces années. La *Pravda* mentionnait pour sa part les mesures prises sous l'administration Trudeau dans le but de renforcer la souveraineté canadienne et l'indépendance du pays<sup>2</sup>.

Le budget fédéral était présenté aux Communes le 15 février par le ministre des Finances. M. Lalonde estimait à \$29,6 milliards le déficit de l'exercice financier 1984-1985, une diminution de \$2 milliards par rapport au déficit 1983-1984. Les besoins financiers du gouvernement canadien devraient s'élever à \$25,6 milliards au cours de cette période. La stratégie budgétaire du gouvernement, « créer des emplois par le partenariat », mettait l'accent sur le secteur privé, le rôle du gouvernement consistant à fournir à celui-ci assistance et leadership. Dans son discours du budget, le ministre Lalonde annonçait l'intention du gouvernement canadien de se servir de l'aide au développement pour accroître le rôle du secteur privé dans le développement international (*cf.* rubrique sur les politiques d'aide au développement). Le ministre proposait également des changements au Tarif des douanes et à la Loi sur les douanes<sup>3</sup>.

Le président du Conseil du Trésor déposait une semaine plus tard aux Communes les prévisions de dépenses du gouvernement pour 1984-1985, qui s'élèvent à \$98,2 milliards. L'augmentation du service de la dette, l'accroissement des dépenses militaires (de 11,8 %) et les dépenses reliées aux programmes d'aide à l'industrie pétrolière contribuent à l'augmentation de 10,4 % des dépenses par rapport à la période précédente. Le budget de la Défense se chiffrera à \$8,8 milliards en 1984-1985, dont 25 % seront consacrés à l'achat de matériel, notamment les avions F-18 et les frégates de patrouille<sup>4</sup>.

---

\* *Documentaire au CQRI*

1. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> mars 1984, p. 1.
2. Sylviane TRAMIER, *Le Devoir* 1<sup>er</sup> mars 1984, p. 4; *Le Devoir*, 3 mars 1984, p. 3
3. Ministère des Finances, *Le discours du budget. Présenté à la Chambre des communes par l'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances, 15 février 1984.*
4. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 22 février 1984, pp. 1 et 10.

Les questions commerciales occupaient une part importante des activités bilatérales du Canada, particulièrement avec ses partenaires américain et asiatiques, au cours du trimestre d'hiver. Les relations multilatérales étaient marquées par la poursuite de la mission de paix entreprise à l'automne par M. Trudeau – qui, après ses rencontres à l'Est, passait le flambeau à d'autres échelons du gouvernement – et par la Conférence sur le désarmement de Stockholm. La situation dans les régions troublées du globe, en Amérique centrale, en Afrique australe et au Moyen-Orient, préoccupait également le Canada qui lançait des appels à l'apaisement. On retiendra enfin de l'hiver une visite officielle importante, celle du premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang.

## B — La mission de paix du Premier ministre canadien

Le Premier ministre canadien poursuivait au cours de l'hiver ses consultations auprès de dirigeants politiques étrangers dans le cadre de la mission de paix qu'il avait entreprise à l'automne. Il se rendait ainsi à New York pour en discuter avec le secrétaire général de l'ONU, en Europe de l'Est rencontrer les dirigeants tchèques, est-allemands et roumains, et, à l'occasion des obsèques de M. Youri Andropov, il pouvait avoir un entretien avec le nouveau secrétaire-général du Parti communiste soviétique.

M. Pierre Trudeau rencontrait donc à la mi-janvier M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire-général des Nations Unies. Il discutait plus particulièrement avec lui de la nécessité d'organiser une rencontre des cinq puissances nucléaires, l'un des points prioritaires de son programme qui n'a guère soulevé l'enthousiasme des leaders occidentaux rencontrés à l'automne. M. Trudeau sollicitait l'assistance de M. Perez de Cuellar, lui demandant « d'envisager et de favoriser la tenue de réunions à huis clos » des représentants des cinq États nucléaires, comme il le rapportait plus tard devant la Chambre des communes. Le Premier ministre canadien aurait également parlé à cette occasion de trois documents techniques que le Canada s'appropriait à présenter à la session débutant en février du comité sur le désarmement de Genève. Les propositions canadiennes portent sur l'interdiction de mettre au point des systèmes anti-satellites à haute altitude, la restriction à la mobilité des missiles balistiques intercontinentaux et l'amélioration des possibilités de vérification des nouveaux systèmes d'armements stratégiques<sup>5</sup>.

Le voyage qu'effectuait M. Trudeau en Europe de l'Est, à la fin janvier, « afin de m'assurer, dira-t-il aux Communes, que notre message soit entendu par les plus hautes instances du Pacte de Varsovie » – et devant l'impossibilité de le porter d'abord à Moscou en raison de la maladie de Youri Andropov – lui fit rencontrer en Tchécoslovaquie, le premier ministre Loubomir Strougal, le ministre des Affaires étrangères, M. Bohuslav Chnoupek, et le président Gustav Husak. À Berlin-Est, M. Trudeau eut des séances de travail avec le président Éric Honecker et en Roumanie, avec le président Nicolae Ceausescu. À la fin de son périple est-européen, M. Trudeau déclarait avoir trouvé, en Tchécoslovaquie et en République démocratique allemande, une agressivité envers l'OTAN et les États-Unis qu'il n'avait pas notée en Roumanie. Mais il trouva ces pays prêts à coopérer en vue de désamorcer la tension Est-Ouest et son initiative y reçut un accueil favorable<sup>6</sup>. Dans le discours qu'il prononçait devant la Chambre des communes à son retour, le Premier ministre notait que ces trois pays est-européens avaient répondu favorablement à sa suggestion que les puissances moyennes de chaque alliance jouent un rôle constructif en renouant avec la

5. James RUSK, *The Globe and Mail*, 12 janvier 1984, p. 1; Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no 84/2 (9 février 1984), p. 9.

6. Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 27 janvier 1984, p. 1.

tradition des consultations politiques au plus haut niveau entre l'Est et l'Ouest. Il soulignait d'autre part avoir été frappé du contraste entre les rencontres privées, « empreintes de cordialité et de pondération », et les déclarations publiques, « fondées sur les principes du Pacte de Varsovie », ainsi que de l'incompréhension réciproque entre l'Est et l'Ouest.

Ce discours aux Communes du 9 février traçait le bilan de la mission de paix du Premier ministre et mettait en quelque sorte un terme à la première étape de cette entreprise – du moins à celle des consultations internationales intensives –. Le Premier ministre annonçait qu'il écrirait maintenant aux présidents américain et soviétique, à des membres des deux alliances et à d'autres dirigeants pour leur proposer comme base de rapprochement dix principes partagés par les deux camps. Ces principes, M. Trudeau affirmait les avoir identifiés à la suite de ses entretiens à l'Ouest et à l'Est. Ils comprennent la reconnaissance des deux parties de l'impossibilité de gagner une guerre nucléaire, leur souhait de s'affranchir des risques d'une guerre accidentelle, etc.<sup>8</sup>. Le Premier ministre se disait par ailleurs encouragé par les résultats qui commençaient à se faire sentir, et en premier lieu, par le rétablissement du dialogue. Il exprimait son intention de se rendre à Moscou dès que les circonstances le permettraient et de confier à ses collègues du cabinet et aux ambassadeurs canadiens à l'étranger le « suivi » de son initiative. Le Canada poursuivra donc les objectifs fixés au cours des rencontres bilatérales et multilatérales, et particulièrement au sein du processus en cours d'examen des orientations de l'OTAN. Le Premier ministre insistait d'ailleurs sur l'importance de ce réexamen à l'OTAN, et souhaitait qu'il reflète « le besoin de haute politique à tous les paliers des rapports entre l'Est et l'Ouest »<sup>9</sup>.

La mort du président soviétique, M. Youri Andropov, donnait à M. Trudeau l'occasion de porter son message à Moscou, ce qu'il souhaitait depuis le début de son entreprise. Après avoir assisté aux obsèques de M. Andropov, le Premier ministre canadien rencontrait, le 15 février, le nouveau secrétaire-général du Parti communiste soviétique, M. Constantin Tchernenko. M. Trudeau rapportait que M. Tchernenko avait souligné l'importance du dialogue politique et loué l'initiative canadienne, qu'il aurait qualifié d'utile. Sans avoir abordé les propositions spécifiques de contrôle des armements, M. Tchernenko aurait parlé de la nécessité de réduire les stocks d'armes nucléaires et de reprendre les discussions « entre égaux ». Les deux leaders se seraient également entendus pour se rencontrer à nouveau, sans toutefois fixer de date<sup>10</sup>.

### C — Les politiques de défense

Le Canada recevait en mars la visite du négociateur en chef des États-Unis aux pourparlers de Genève sur les forces nucléaires de portée intermédiaire, M. Paul Nitze. M. Nitze venait discuter, avec le Premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, des moyens qui pourraient favoriser la reprise des négociations de Genève. Il venait de tenir des consultations semblables à Bonn et à Londres<sup>11</sup>. Une semaine plus tard, le secrétaire-général désigné de l'OTAN, Lord Carrington, rencontrait à son tour MM. Trudeau et MacEachen, ainsi que le ministre de la Défense, dans le cadre d'une tournée des capitales de l'alliance préalable à son entrée en fonction<sup>12</sup>.

7. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 84/2 (9 février 1984), p. 6

8. *Idem.*, p. 7.

9. *Idem.*, pp. 9-12.

10. Richard OWEN, *The Globe and Mail*, 16 février 1984, pp. 1 et 2.

11. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 45*, 14 mars 1984.

12. *Idem.*, *Communiqué no. 48*, 20 mars 1984.

Toujours en mars, le ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, rendait visite aux forces canadiennes qui participaient depuis la fin février à des manoeuvres de l'OTAN en Norvège. M. Blais déclarait à Oslo qu'il était venu pour illustrer l'engagement du Canada à la sécurité du flanc nord de l'alliance. Il annonçait d'autre part qu'une brigade de l'armée canadienne serait envoyée en Norvège dans le cadre des manoeuvres de défense de 1986<sup>13</sup>.

On apprenait au cours de l'hiver que l'OTAN étudiait la possibilité de modifier les règles de combat maritime. Deux amiraux de l'alliance auraient suggéré d'apporter des modifications à la stratégie navale pour permettre à l'OTAN de tirer les premiers coups si elle menaçait d'être attaquée. Selon le *Globe and Mail*, les États-Unis appuieraient la proposition qui serait rejetée par le Canada, l'Allemagne de l'Ouest, le Danemark et les Pays-Bas<sup>14</sup>.

## D — Les politiques commerciales

Le gouvernement canadien annonçait en janvier la création d'un Groupe de travail chargé d'évaluer le secteur des maisons de commerce et d'examiner les moyens de les inciter à favoriser les exportations canadiennes. Le mandat du Groupe de travail, placé sous la direction de M. T.M. Burns, président sortant de l'Association canadienne d'exportation, était précisé plus tard au cours de l'hiver. Il consistera à

évaluer l'importance du secteur des maisons de commerce au Canada et son apport éventuel à l'expansion des exportations de biens et de services canadiens ainsi que d'identifier les mesures que devrait prendre le gouvernement et le secteur privé en vue d'accroître les exportations de ces maisons de commerce en ce qui concerne notamment les produits manufacturés<sup>15</sup>.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) déposait à la fin mars son rapport annuel pour l'année 1983. Le rapport du président de la société, M. Sylvain Cloutier, soulignait au chapitre des faits marquants de 1983 les modifications apportées à la Loi sur l'expansion des exportations, qui portaient de \$1 à \$1,5 milliard le capital-actions autorisé par la SEE et faisaient passer de \$26 à \$43 milliards de plafond de ses opérations, ainsi que la création d'un Fonds spécial de relance de \$180 millions pour le financement à l'exportation — qui n'avait pas encore été utilisé. En 1983, la SEE a soutenu des opérations à l'exportation d'une valeur de \$4,574 milliards, comparativement à \$4,606 milliards en 1982. Les services d'assurances et de garanties fournis par la SEE se sont élevés à \$3,9 milliards en 1983, un nouveau record par rapport aux \$2,3 milliards de 1982. Les services de financement offerts ont cependant chuté au cours de la dernière année, passant de \$2,5 milliards en 1982 à \$969 millions en 1983. Le rapport attribue cette baisse aux effets de la récession sur les acheteurs étrangers plutôt qu'à une détérioration de la compétitivité financière de la SEE. D'autre part, la SEE se déclarait satisfaite de ses rapports avec l'ACDI et soulignait que la coordination entre les deux organismes demeurait une grande priorité. En 1983, le financement parallèle conclu entre la SEE et l'ACDI s'est élevé à \$36,1 millions (\$44,5 millions en 1982)<sup>16</sup>.

13. *The Globe and Mail*, 22 mars 1984, p. 12.

14. *The Globe and Mail*, 27 mars 1984, p. 8.

15. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 49*, 20 mars 1984; *Communiqué no. 1*, 4 janvier 1984.

16. Société pour l'Expansion des exportations, *Rapport annuel 1983*, pp. 5-17.

## E — Les politiques d'aide au développement

Le gouvernement canadien exprimait cet hiver son intention d'utiliser l'aide au développement pour permettre au secteur privé d'augmenter sa participation au développement international. Dans le discours du budget de février, le ministre des Finances, rappelant l'engagement du Canada de consacrer 0,5 pour cent de son PNB à l'aide publique au développement d'ici le milieu des années 80 et de la porter à 0,7 pour cent d'ici 1990, soulignait la nécessité d'instaurer de nouveaux mécanismes d'aide. Il annonçait la création d'un fonds spécial pour les entreprises canadiennes dans le cadre du programme d'aide au développement:

à mesure que nous nous rapprocherons de l'objectif de 0,7 pour cent du PNB, disait M. Lalonde, jusqu'à la moitié de la hausse de l'aide publique canadienne au développement sera affectée à un fonds spécial qui aidera les entreprises canadiennes à se tailler une place plus importante dans les pays en développement. D'ici 1990, jusqu'à \$1,3 milliard pourra être consacré à ce fonds afin de fournir un financement aux projets qui tiennent une place prioritaire dans les plans de développement des pays bénéficiaires, pour lesquels les entreprises canadiennes sont compétitives et qui exigent un financement à conditions avantageuses.

Le gouvernement élaborera des lignes directrices pour l'utilisation de ce fonds, en consultation avec le milieu d'affaires. L'objectif sera d'aider les entreprises canadiennes à fournir davantage de biens et de services pour soutenir le développement du tiers-monde et à accroître leur part des projets multilatéraux de développement. Le gouvernement veut aussi renforcer la coopération industrielle entre le Canada et les pays en développement<sup>17</sup>.

Cette mesure, et l'ensemble de la politique d'aide au développement du gouvernement, faisaient l'objet de critiques, particulièrement de la part du directeur de l'Institut Nord-Sud d'Ottawa, M. Bernard Wood. M. Wood émettait de sérieuses réserves sur le lien de plus en plus étroit entre le commerce et l'aide. Selon lui, le gouvernement devrait procéder autrement que par l'intermédiaire du programme d'aide pour subventionner l'industrie canadienne; il estimait que l'importance accordée à la promotion commerciale constitue un virage dangereux pour le programme d'aide canadien<sup>18</sup>.

La politique d'aide au développement faisait d'autre part l'objet d'un colloque organisé par le ministère des Affaires extérieures dans le cadre des efforts entrepris par le gouvernement fédéral pour consulter les divers intervenants sur l'élaboration de cette politique. Le colloque des 7 et 8 mars réunissait à Ottawa, sous la présidence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, des représentants d'ONG, d'entreprises privées, des syndicats, des universités et des centres de recherche. Les participants se sont penchés sur trois grands thèmes: les enjeux du développement, les questions politiques et humanitaires et les questions économiques et commerciales<sup>19</sup>.

## F — Les politiques d'immigration

Le ministère fédéral de l'Immigration annonçait en mars un certain nombre de mesures reliées à la politique canadienne d'immigration. D'abord, les ressortissants de la Guyane, de la Jamaïque, du Pérou et du Guatemala devront dorénavant se munir d'un visa pour pouvoir effectuer une visite au Canada. Cette mesure était motivée par le souci de faciliter le contrôle des immigrants illégaux venant de ces pays. Les ressortissants israéliens se voyaient pour

17. Ministère des Finances, *Le discours du budget*, op. cit., p. 10.

18. *The Globe and Mail*, 26 mars 1984, p. 10.

19. ACDI, *Communiqué no. 84-16*, 6 mars 1984.

leur part soustraits à cette exigence. Le ministère annonçait également la prolongation, pour une période de cinq mois, du Programme en faveur des immigrants illégaux de longue date, programme qui permet à ceux-ci de régulariser leur situation. Enfin, les violations répétées des droits de la personne au Guatemala incitaient le Canada à adopter un programme spécial en faveur des réfugiés guatémaltèques<sup>20</sup>.

## G — Organisations et conférences internationales

### 1 — L'ONU

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures prononçait le 22 mars devant l'*Empire Club* de Toronto un discours consacré au système multilatéral des Nations Unies. M. MacEachen y affirmait la foi canadienne dans le multilatéralisme. La crise actuelle que vit celui-ci ne doit pas faire oublier, disait le ministre, les avantages que recèlent le système, et ses réalisations importantes, au nombre desquels il citait la Convention sur le droit de la mer, le travail de l'Agence internationale de l'énergie atomique, du Programme alimentaire mondial et du Programme des Nations Unies pour le développement. Les lacunes du système n'en sont pas moins évidentes, la paralysie du Conseil de sécurité et les problèmes de l'UNESCO en constituant deux exemples. Le Canada croit néanmoins nécessaire d'œuvrer au renforcement des institutions multilatérales existantes, qui peuvent contribuer à la paix et à la sécurité. M. MacEachen estimait que ce renforcement exigeait deux choses, l'amélioration des relations entre les superpuissances, et une nouvelle maturité de la part des pays membres des Nations Unies : que les pays du tiers monde reconnaissent et acceptent la responsabilité qui va de pair avec leur supériorité numérique dans le système et que les pays développés, qui fournissent la plus grande partie des fonds, admettent les objectifs légitimes de la majorité<sup>21</sup>.

Le Canada terminait en mars son troisième mandat de membre de la Commission permanente des Nations Unies sur les droits de l'homme. Au cours des années à venir, le Canada agira en tant qu'observateur à cette Commission. Le ministre des Relations extérieures, dans un discours prononcé devant la Fondation canadienne des droits de l'homme, donnait un aperçu de la participation du Canada à la dernière session de la commission, qui se déroulait du 6 février au 16 mars. L'un des principaux objectifs du Canada, affirmait M. Pepin, consistait en un projet de Convention sur la torture qui fut préparé par la Commission et sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Canada prit également l'initiative d'un certain nombre de propositions sur les prisonniers de conscience, les droits des handicapés et la préparation d'un rapport annuel sur les répercussions des états de siège ou d'urgence sur les droits de l'homme. M. Pepin estimait par ailleurs que le Canada pouvait être fier de ce qu'il avait pu faire au cours des neuf années où il put participer aux travaux de la Commission. Il en traçait en ces termes le bilan :

Très souvent, il s'est agi de petits efforts en vue d'améliorer le fonctionnement d'une procédure, ou de dépolitiser un tant soit peu une résolution pour la rendre un peu plus constructive, car nous croyons qu'il est, en général préférable de débattre ces questions de façon modérée, équilibrée et constructive, en nous inspirant de principes humanitaires fondamentaux plutôt que d'une idéologie politique. C'est cette concentration sur la dimension humanitaire qui a marqué la contribution du Canada et qui a fait de ce dernier un membre crédible et productif de la Commission.

20. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no. 84-4*, 12 mars 1984; *Communiqué no. 84-5*, 12 mars 1984.

21. Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour un discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Empire Club de Toronto), 22 mars 1984.

Le Canada a notamment prôné pendant ces neuf années *l'approche thématique* des violations des droits de la personne, approche qui consiste à étudier de façon globale des types particuliers de violations, à examiner les circonstances générales entourant ces violations, ainsi que les façons particulières dont elles se sont produites dans les divers pays concernés. Cette approche, qui met l'accent sur *le péché plutôt que sur le pécheur*, a sans aucun doute favorisé, au regard de questions difficiles comme les « exécutions sommaires » et les « disparitions », un examen plus raisonnable et global que si ces mêmes questions avaient été soulevées séparément à l'égard d'États en particulier<sup>22</sup>.

Le Canada annonçait au début de janvier qu'il verserait une contribution supplémentaire à la réserve alimentaire d'urgence afin de contribuer à limiter les problèmes aigus de pénurie alimentaire identifiés par la FAO dans plusieurs pays et plus particulièrement en Afrique. Quinze millions de dollars s'ajoutaient ainsi aux montants déjà consacrés en 1983-1984 par le Canada aux programmes ordinaires et aux interventions d'urgence du Programme alimentaire mondial (\$125 millions) et à la Réserve alimentaire d'urgence (\$6,5 millions)<sup>23</sup>. Les contributions canadiennes à ces programmes pour les deux prochaines années étaient rendues publiques par le ministre de l'Agriculture lors de sa participation à la Conférence mixte sur les contributions au Programme alimentaire mondial et au Programme de réserve alimentaire d'urgence, le 6 mars à New York. M. Eugene Whelan annonçait que le Canada, sous réserve de l'approbation du Parlement, porterait sa contribution au fonds ordinaire du PAM à \$285 millions en 1985 et en 1986: \$135 millions, dont \$113 millions en produits alimentaires et \$22 millions en espèces, seront versés en 1985 et \$150 millions en 1986, soit \$125 millions en produits alimentaires et \$25 millions en espèces. La réserve alimentaire d'urgence recevra du Canada \$10 millions en 1985 et \$15 millions l'année suivante<sup>24</sup>.

Le Canada accordait enfin une contribution supplémentaire de \$2,5 millions à l'UNICEF, en réponse à un appel du secrétaire-général des Nations Unies demandant une augmentation de l'aide à l'Afrique. Il s'engageait de plus à consacrer \$2,2 millions à des projets spéciaux de l'UNICEF<sup>25</sup>.

## 2 - L'OCDE

Trois ministres canadiens se rendaient à Paris en février pour participer à des rencontres de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Les ministres de l'Emploi et de l'Immigration et de l'Environnement participaient du 6 au 8 février, avec des députés canadiens et des représentants du secteur privé, à une conférence de l'OCDE sur la croissance de l'emploi<sup>26</sup>. Le ministre d'État au Développement économique participait de son côté quelques jours plus tard à une rencontre des ministres des Finances et du Développement économique des pays de l'OCDE portant sur les perspectives économiques à moyen terme. M. Johnston déclarait à la suite de la réunion que les États représentés s'entendaient, de façon générale, sur la nécessité de limiter les dépenses gouvernementales et de réduire les déficits publics<sup>27</sup>.

22. Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour un discours du ministre des Relations extérieures à la 7<sup>ème</sup> Conférence annuelle sur les droits de la personne et la politique étrangère du Canada), Ottawa, le 26 mars 1984, pp. 4-5.

23. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84-2*, 9 janvier 1984.

24. Ministère de l'Agriculture, *Projet d'allocation à la Conférence mixte sur les contributions au Programme alimentaire mondial et au Programme de réserve alimentaire d'urgence*, à l'administration centrale de l'Organisation des Nations Unies, New York, le 6 mars 1984, pp. 29-30.

25. ACDI, *Communiqué no. 84-18*, 12 mars 1984.

26. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no. 84-2*, 2 février 1984.

27. *The Globe and Mail*, 15 février 1984, p. B6.

### 3 – LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT DE STOCKHOLM

La conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe, sur laquelle s'étaient entendus à l'été 1983 les participants à la CSCE, tenait du 17 janvier au 16 mars sa première session. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures participait, avec ses homologues des pays de l'OTAN, à l'ouverture de la conférence qui réunissait à Stockholm les représentants de trente-cinq pays. M. MacEachen s'adressait à la conférence le 18 janvier. « Jamais une conférence n'aura été si indispensable », disait le ministre, soulignant la nécessité de rétablir le dialogue au moment où les négociations essentielles entre les deux camps ont été rompues ou suspendues. Il invitait les pays de l'Est à reprendre les négociations sur le contrôle des armements et souhaitait que la conférence se mette immédiatement au travail, animée d'un sentiment d'urgence. M. MacEachen mentionnait que les pays occidentaux présenteraient à la conférence un ensemble de mesures

qui prévoient plus d'ouverture en ce qui concerne les renseignements militaires essentiels, un délai plus court pour la notification d'un plus grand nombre d'activités militaires, des échanges obligatoires d'observateurs lors d'importantes activités militaires, ainsi que des moyens de vérifier tout accord conclu. Ces mesures nous aideront à établir que les activités militaires courantes des autres participants européens ne constituent par une menace, et rendront plus difficile la dissimulation de toute préparation inhabituelle au déclenchement d'hostilités. Elles permettront également de considérer un problème pratique qui découle du peu de confiance mutuelle qui prévaut actuellement, à savoir celui que pose la façon de traiter des cas d'urgence ou des accidents qui pourraient déclencher des crises en Europe<sup>28</sup>.

Ces propositions en six points étaient présentées à la conférence au nom de l'OTAN par la Turquie le 24 janvier<sup>29</sup>. En mars, la session se terminait sur la critique des propositions de l'OTAN par le délégué soviétique qui estimait qu'elles se limitaient à des questions technico-militaires secondaires. Le délégué soviétique réitérait en même temps la demande du Pacte de Varsovie pour que soient négociés, dans le cadre de la conférence, un pacte de non-agression et un traité de non-recours en premier aux armes nucléaires<sup>30</sup>.

### 4 – LE SYMPOSIUM DE DAVOS

Le symposium de Davos, organisé par le Forum européen de management, se tient chaque année depuis 1971 afin de permettre à des hommes d'affaires et des politiciens du monde entier de discuter des perspectives commerciales, économiques et politiques mondiales. Les ministres canadiens des Affaires extérieures et du Commerce international faisaient partie de la délégation canadienne à la conférence. Parmi les participants se trouvaient les premiers ministres de Turquie, du Portugal et de Malaisie et les présidents de la Banque mondiale, du GATT et de la Banque des règlements internationaux, ainsi que le Premier ministre du Canada. M. Trudeau, qui se trouvait en Europe dans le cadre de sa mission de paix, prenait la parole devant les participants le 28 janvier. Un débat animé suivit une intervention faite par le Premier ministre canadien lors d'une table ronde sur la stratégie internationale. Celui-ci ayant demandé si un président des États-Unis risquerait une troisième guerre mondiale en cas d'invasion soviétique de l'Europe de l'Ouest, des échanges assez vifs suivirent avec le secrétaire d'État adjoint des États-Unis, M. Kenneth Dam et l'ex-premier

28. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 84/1, 18 janvier 1984, p. 4.

29. Pour le texte de la proposition occidentale, voir ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 14* 24 janvier 1984.

30. *The Globe and Mail*, 17 mars 1984, p. 11

ministre français, M. Raymond Barre. L'opposition conservatrice aux Communes s'indignait par la suite des propos du Premier ministre, qui portaient atteinte, affirmait-on, à la crédibilité de l'OTAN et de la mission de paix canadienne<sup>31</sup>.

#### 5 – LA CONFÉRENCE CANADO-EUROPÉENNE SUR LES PLUIES ACIDES

À l'instigation du gouvernement canadien, les ministres de l'Environnement de neuf pays européens et du Canada se réunissaient à Ottawa les 20 et 21 mars, en présence d'observateurs de certaines organisations internationales et des États-Unis, pour discuter du problème des pluies acides. L'Europe, on le sait, souffre encore plus des problèmes causés par les précipitations acides que l'Amérique du Nord. Tous les participants se sont déclarés en faveur de contrôles internationaux plus stricts, et ont signé une déclaration par laquelle ils s'engageaient à réduire d'au moins 30 % les émissions de soufre, et celles d'azote dans une proportion non précisée, d'ici 1993 au-dessus de leur territoire. Le ministre canadien de l'Environnement, M. Charles Caccia, qui baptisait les signataires de « Club des 30 % », espérait que d'autres pays se joindraient au groupe<sup>32</sup>.

#### H — Les relations canado-américaines

Les échanges toujours nombreux entre le Canada et son voisin du sud se poursuivaient au cours de l'hiver autour des secteurs d'interaction régulière que constituent actuellement les mesures protectionnistes adoptées de part et d'autre et le problème des pluies acides. Les deux parties passaient une entente de sauvegarde relatives aux limitations des importations qui devrait contribuer à faciliter le règlement de certaines questions commerciales litigieuses, alors que la décision du président américain de ne pas prendre, dans l'avenir prévisible, de mesures concrètes de lutte contre les précipitations acides soulevait l'indignation du Canada. Par ailleurs, les deux pays continuaient à discuter de la possibilité d'établir des ententes de libre-échange pour certains secteurs industriels.

#### 1 – LE LIBRE-ÉCHANGE SECTORIEL

Le ministre du Commerce international et le représentant spécial au Commerce des États-Unis se rencontraient à Washington le 17 février afin de poursuivre les discussions relatives aux propositions canadiennes de libre-échange sectoriel. MM. Regan et Brock identifiaient alors quatre domaines dont les deux pays pourraient entreprendre l'étude en vue d'un libre-échange. Ils se sont entendus sur la préparation d'un rapport intérimaire, prévu pour être déposé en mai prochain, sur les possibilités de libéraliser le commerce dans les secteurs de l'acier, du matériel et des intrants agricoles, de l'informatique et des marchés publics, particulièrement pour le matériel de transport urbain. Des deux côtés, on estimait que d'autres secteurs viendraient s'ajouter à la liste en cours d'étude. Le Canada déclarait son intention d'analyser également le commerce des produits pétrochimiques, du textile et de la viande, alors que les États-Unis pourraient s'intéresser à l'équipement électrique. MM. Brock et Regan doivent se rencontrer de nouveau en mai pour ce dossier. Le représentant américain évoquait même la possibilité qu'un accord intervienne entre les deux pays avant la fin de l'année<sup>33</sup>.

31. *Le Devoir*, 30 janvier 1984, p. 2; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 31 Janvier 1984, p. 1.

32. *Le Devoir*, 21 Mars 1984, p. 20 et 22 Mars 1984, p. 2.

33. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 23*, 16 février 1984; *Idem.*, *Discours* (Notes pour un discours du ministre du Commerce extérieur devant l'Association des manufacturiers canadiens), Montréal, le 28 mars 1984, p. 5; John KING, *The Globe and Mail*, 18 février 1984, p. B3.

Cette question faisait l'objet d'un discours de M. James Medas, sous-secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires canadiennes, devant le *Canadian Club* à Montréal et d'une allocution prononcée par M. Gerald Regan devant l'Association des manufacturiers canadiens réunis également à Montréal en mars. Les deux hommes assuraient l'industrie des deux pays – et du côté canadien, les provinces – qu'elle serait consultée par leurs gouvernements avant que ne soient entreprises de véritables négociations canado-américaines de libre-échange. L'étape actuelle était qualifiée de phase préliminaire de consultation. M. Regan soulignait que la recherche d'un libre-échange sectoriel constituait un effort conjoint du Canada et des États-Unis pour rechercher des arrangements susceptibles d'avantager les deux parties. Il élargissait d'autre part les perspectives à l'ensemble du système commercial multilatéral :

Je crois aussi, disait-il, qu'il pourrait fort bien être possible d'intégrer les résultats de nos négociations avec les États-Unis à de futures négociations commerciales multilatérales. Les concessions échangées avec les États-Unis au plan bilatéral pourraient être étendues, sur une base de réciprocité, à d'autres partenaires commerciaux dans le contexte d'une négociation plus vaste sous l'égide du GATT. Les arrangements conclus avec les États-Unis pourraient effectivement servir de modèles d'instruments multilatéraux<sup>34</sup>.

M. Regan reconnaissait par ailleurs avec M. Brock que « la conjoncture politique des deux côtés de la frontière constituera une complication en 1984 », se référant au contexte d'élection qui précédera des deux côtés de la frontière.

Au Canada, la Commission du textile et des vêtements préparait au cours de l'hiver un rapport sur l'incidence économique du libre-échange pour l'industrie du textile. Un rapport préliminaire de la Commission indiquait que les opinions sont partagées, au sein de cette industrie, au sujet d'un possible accord canado-américain. La Commission doit remettre son rapport final à la fin avril au Groupe de travail sur l'industrie du textile et du vêtement créé par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce en février<sup>35</sup>.

## 2 – LES AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Lors de leur rencontre du 17 février consacrée au libre-échange sectoriel, le ministre canadien du Commerce international et le représentant spécial américain au Commerce signaient une entente bilatérale sur les conditions et les modalités reliées à la prise de mesures d'exception sur l'importation de certains produits en vertu de l'article XIX du GATT. L'entente, comme l'article XIX du GATT, admet la prise de mesures d'exception provisoires nécessaires à l'ajustement d'une industrie pour lui permettre de livrer une meilleure concurrence aux importations. Elle prévoit des consultations entre les deux parties préalablement à l'imposition de restrictions aux importations, fixe la période de notification à trente jours, porte à huit mois (90 jours sont prévus par le GATT) la période de négociation au cours de laquelle l'exportateur ne peut prendre de représailles et prévoit un cadre pour les demandes de compensation. Selon le ministre Regan, l'entente règle des différends de longue date entre le Canada et les États-Unis sur l'interprétation de l'article XIX du GATT<sup>36</sup>. Cette entente sur les mesures de sauvegarde devrait permettre de favoriser le règlement de plusieurs problèmes sectoriels qui surgissent périodiquement entre les deux pays.

34. Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour une allocution du ministre du Commerce extérieur devant l'Association des manufacturiers), *op. cit.*, p. 13.

35. *The Globe and Mail*, 16 février 1984, p. B7.

36. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 24*, 17 février 1984; Tracy LeMay, *The Globe and Mail*, 27 février 1984, p. IB12.

Plus tôt au cours de l'hiver, le Canada avait justement riposté, par l'imposition d'une surtaxe à l'importation de certains produits fabriqués à partir d'aciers spéciaux en provenance des États-Unis, à l'action similaire prise en juillet dernier par les États-Unis concernant ce secteur<sup>37</sup>. Deux mois plus tard, en mars, le gouvernement canadien envisageait toutefois la possibilité d'annuler cette surtaxe devant la décision du Congrès américain d'annuler les restrictions imposées en vertu du *Surface Transportation Assistance Act* aux importations de ciment canadien<sup>38</sup>.

Le gouvernement canadien suivait d'autre part attentivement le processus de renouvellement de l'*Export Administration Act* aux États-Unis. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures évoquait en mars devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale le problème de l'extraterritorialité relié à cette loi américaine. Rappelant les problèmes posés par l'embargo américain sur les livraisons destinées au pipeline soviétique, M. MacEachen s'inquiétait des propositions actuelles de renouvellement de l'*Export Administration Act*, qui permettrait que le contrôle des exportations des filiales étrangères de multinationales américaines ainsi que des exportations et de la réexportation de biens et techniques d'origine américaine, et qui renforcerait le contrôle exercé aux fins de sécurité nationale. Le secrétaire d'État canadien faisait donc la déclaration suivante au sujet du renouvellement de la loi:

Ces propositions inquiètent manifestement le Canada étant donné le très grand nombre de filiales canadiennes d'entreprises américaines opérant dans ce pays. Bien que nos pays aient tous deux intérêt à exercer un contrôle efficace pour des raisons de sécurité nationale, les États-Unis restreignent également les exportations non stratégiques vers un certain nombre de pays et ce, pour leurs propres raisons de politique étrangère. Des efforts sont occasionnellement faits pour étendre le droit américain à des entreprises et à des biens au Canada selon des façons qui entravent les activités commerciales d'entreprises opérant chez nous et qui, par conséquent, nuisent au commerce et à d'autres intérêts souverains du Canada. Ce qui semble inacceptable au gouvernement du Canada.

Les sociétés qui ont la nationalité canadienne et qui produisent des biens et des réserves au Canada ne sont assujetties qu'aux lois du Canada en ce qui concerne leurs exportations vers des pays tiers. Les revendications de juridiction qui mettent en cause l'autorité du gouvernement sur les entreprises multinationales constituées et opérant au Canada constituent une ingérence inacceptable dans le commerce extérieur du Canada et une atteinte à ses autres intérêts souverains<sup>39</sup>.

Les États-Unis adoptaient à la mi-février de nouvelles règles relatives à l'importation de gaz naturel. Les représentants américains présentaient la nouvelle politique américaine aux autorités canadiennes au cours d'une rencontre bilatérale tenue quelques jours avant l'annonce officielle de leur nouvelle politique. Le gouvernement américain décidait d'exiger que les compagnies importatrices fassent la preuve, pour obtenir un permis, que le gaz sera vendu à un prix compétitif par rapport aux autres sources d'énergie. Les États-Unis, depuis plusieurs mois, font pression sur le Canada pour que celui-ci baisse le prix du gaz naturel exporté et qu'il laisse les mécanismes du marché fixer ce prix. La nouvelle politique américaine protège cependant les contrats déjà passés. Des représentants du gouvernement canadien estimaient

37. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 3*, 4 janvier 1984.

38. *Idem.*, *Communiqué no. 43*, 12 mars 1984.

39. Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour un discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant le comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale), 15 mars 1984, pp. 2-3.

que les mesures américaines n'exigeraient pas un changement immédiat du prix canadien à l'exportation, si elles étaient appliquées avec souplesse<sup>40</sup>.

La presse rapportait par ailleurs au cours de l'hiver que le Canada avait engagé un lobbyist professionnel pour agir à titre de consultant législatif du consulat de New York<sup>41</sup>.

### 3 – LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le président américain annonçait en janvier une hausse des fonds alloués à la recherche sur les pluies acides, mais refusait de prendre des mesures pour réduire les émanations industrielles qui sont à la source de ces précipitations. Le ministre canadien de l'Environnement qualifiait la décision américaine de « rebuffade de taille » pour le Canada<sup>42</sup>. Un mois plus tard, le Canada exprimait officiellement sa désapprobation dans une note diplomatique envoyée au gouvernement américain :

Le Canada, déclarait M. MacEachen, ne peut accepter que les États-Unis repoussent continuellement l'adoption de mesures de réduction efficaces et estime qu'en prenant cette décision, ils n'ont pas pleinement tenu compte de leurs engagements et ont fait fi des principes contenus dans des accords bilatéraux visant à protéger l'environnement nord-américain. La mise sur pied de programmes de contrôle complémentaires sera retardée en raison de la position adoptée par l'Administration. Même si les émissions d'anhydride sulfureux cessaient complètement au Canada, celui-ci ne pourrait protéger seul son environnement<sup>43</sup>.

La note rappelait les engagements pris par les États-Unis aux termes d'une déclaration d'intention signée il y a quatre ans avec le Canada et ses obligations en vertu de la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière, de l'accord de 1978 sur la qualité de l'eau des Grands Lacs et du Traité de 1909 sur les eaux limitrophes. Le Canada espérait, soulignait M. MacEachen, que compte tenu de ces engagements, les États-Unis prendraient des mesures de contrôle à brève échéance. Le gouvernement américain répliquait à la note canadienne à la fin mars, sans que le contenu de cette réplique ne soit divulguée. Les secrétaires d'État canadien et américain doivent discuter du problème au début d'avril. Malgré la décision des États-Unis, le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes s'entendaient en mars pour réduire de moitié les émanations d'anhydride sulfureux provoquant les pluies acides d'ici 1994 et confiaient à un comité de fonctionnaires le soin d'élaborer un plan<sup>44</sup>.

Du côté américain, les membres du Comité du Sénat sur l'Environnement déploraient la décision du président et votaient à 14 contre 2, en mars, un programme législatif de réduction des émissions d'anhydride sulfureux dans une proportion de 10 millions de tonnes par année au cours des dix prochaines années. Le comité tentera de faire étudier le projet par le Sénat, comme il l'avait fait sans succès pour un projet similaire en 1982<sup>45</sup>. L'Association nationale des gouverneurs américains votaient pour sa part à 24 contre 10, à la fin février, en faveur d'un programme de contrôle des pluies acides, sans toutefois que soit réglée la question du financement d'un tel programme<sup>46</sup>.

40. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 15 février 1984, p. B5 et 17 février 1984, p. B11; John KING, 17 février 1984, p. B1.

41. *La Presse*, 7 février 1984, cité par *L'Argus*, 7 février 1984, p. 33.

42. *Le Devoir*, 27 janvier 1985, p. 4.

43. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/28*, 22 février 1984, p. 1.

44. *Le Devoir*, 31 mars 1984, p. 7; *Le Devoir*, 7 mars 1984, p. 2.

45. *Le Devoir*, 3 février 1984, p. 4; *The Globe and Mail*, 8 mars 1984, p. 11.

46. *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> mars 1984, p. 22; *The Globe and Mail*, 29 février 1984, p. 2.

Deux autres problèmes environnementaux séparaient les États-Unis et le Canada au cours de l'hiver. Les représentants du Canada, du Manitoba, des États-Unis et du Dakota du Nord se réunissaient au sein du comité technique mixte mis sur pied au trimestre dernier pour discuter du projet de dérivation Garrison, dont la phase II prévue par les États-Unis inquiète le Canada<sup>47</sup>. Ce dernier envoyait d'autre part une note au gouvernement américain pour lui faire part de son désaccord avec la stratégie adoptée par les États-Unis pour le nettoyage d'un site de déchets sur la Niagara, jugée inadéquate<sup>48</sup>.

#### 4 – AUTRES QUESTIONS

Les États-Unis soumettaient au Canada à la fin février une nouvelle liste en vue d'essais d'armements américains sur le territoire canadien, conformément à l'accord bilatéral sur les essais militaires signé en février 1983. Le ministère de la Défense nationale, qui peut refuser l'essai au Canada de certains types d'armements, procédait en mars à l'examen de la liste proposée par les États-Unis<sup>49</sup>.

Le Canada se retirait, au début de l'hiver, des négociations sur un plan de pêche du saumon de la Côte ouest pour 1984 qui permettrait de protéger les stocks existants. Les deux pays tentent depuis fort longtemps de conclure un traité sur le saumon du Pacifique. Le ministre fédéral des Pêches, M. Pierre de Bané, déclarait que les États-Unis s'attendent encore à ce que le Canada porte seul le fardeau de la réduction des prises de saumon pour permettre la reconstitution des stocks, ce qui est inacceptable<sup>50</sup>.

### I — Le Canada et l'Europe occidentale

Des accords de coopération dans les secteurs du cinéma et de la recherche spatiale, des visites officielles consacrées aux questions commerciales et la présentation devant le GATT du différend opposant le Canada à la CEE à propos des exportations canadiennes de papier journal constituent les quelques événements à signaler pour le trimestre d'hiver.

Le ministre des Pêches se rendait à Lisbonne au début du mois de janvier pour discuter du renouvellement de l'entente sur les pêches entre les deux pays avec le ministre portugais des Océans. Cette entente est renouvelée chaque année<sup>51</sup>. Le ministre des Communications signalait pour sa part à Bruxelles le 24 février un accord de coopération cinématographique avec le ministre belge des Affaires économiques. L'accord cherche à encourager la coproduction de films belges et canadiens, et à favoriser leur diffusion<sup>52</sup>. Les relations commerciales bilatérales faisaient d'autre part l'objet de la venue au Canada du ministre du Commerce extérieur des Pays-Bas, M. Fritz Bolkestein, du 26 au 30 mars. À Ottawa, M. Bolkestein rencontrait les ministres du Commerce extérieur, de l'Expansion industrielle régionale et le Président du Conseil du Trésor<sup>53</sup>. Enfin les souverains espagnols effectuaient une visite de six jours au Canada à la mi-mars. Le roi Juan Carlos 1<sup>er</sup> et la reine Sofia devaient être accompagnés du ministre espagnol des Affaires étrangères, qui fut cependant retenu en

47. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 20*, 8 février 1984.

48. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 17 mars 1984, p. 13.

49. *The Globe and Mail*, 8 mars 1984, p. 1.

50. *The Globe and Mail*, 28 janvier 1984, p. B3.

51. *Le Devoir*, 9 janvier 1984, p. 3.

52. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 15 (11 avril 1984), p. 2.

53. *Idem.*, *Communiqué no. 55*, 29 mars 1984.

Espagne. La signature de deux accords bilatéraux, sur la coproduction cinématographique et sur la sécurité sociale, fut donc remise à une date ultérieure<sup>54</sup>.

Comme il l'avait annoncé en décembre, le Canada demandait au Conseil du GATT, lors de sa réunion du 13 mars, que soit créé un comité de spécialistes chargé d'étudier la réduction de l'accès du papier journal canadien au marché européen. Il réagissait ainsi à la décision de la Communauté européenne de n'admettre en franchise que 500.000 tonnes métriques de papier journal canadien en 1984, alors qu'il estime que la CEE a l'obligation d'accorder à tous les fournisseurs de papier journal recevant le traitement de la nation la plus favorisée un contingent en franchise de 1,5 million de tonnes métriques. Le Canada se disait prêt à négocier une réduction à condition que les niveaux prévus d'exportation de papier journal canadien (700.000 tonnes métriques au cours des dernières années) continuent d'être admis en franchise et que la CEE cesse d'exiger que le papier journal soit filigrané<sup>55</sup>.

Citant l'exemple du papier journal, le haut-commissaire canadien en Grande-Bretagne, M. Donald Jamieson, déclarait devant la Chambre de commerce de Glasgow en février que les mesures protectionnistes de la CEE pourraient inciter le Canada à réduire ses liens commerciaux traditionnels avec l'Europe pour se tourner vers d'autres marchés<sup>56</sup>. La CEE prenait une autre mesure de limitation des importations canadiennes en imposant, à partir du 29 février, un droit anti-dumping provisoire sur les importations d'acétate de vinyle canadien, à la suite d'une plainte du Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique<sup>57</sup>.

La coopération scientifique canado-européenne connaissait un sort meilleur avec la signature, en janvier, d'un nouvel accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE), artisanne de la fusée Ariane et du Spacelab. Un premier accord entre le Canada et l'ASE avait été conclu en 1979<sup>58</sup>.

## J — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

Le Premier ministre canadien se rendait en Europe de l'Est en janvier pour présenter à trois pays du bloc de l'Est ses propositions visant à rétablir le dialogue entre les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Son passage à Moscou à l'occasion des funérailles du président Youri Andropov et l'entretien qu'il eut avec son successeur, M. Constantin Tchernenko, ont été rapportés plus haut. Le Canada recevait d'autre part des visiteurs roumains et soviétiques et acceptait de conclure avec l'URSS une entente dont la signature avait été suspendue en raison de l'incident du Boeing sud-coréen, en septembre dernier.

### 1 — LA ROUMANIE

Le ministre roumain des Affaires étrangères, M. Stefan Andrei, effectuait une visite officielle au Canada du 6 au 9 février. La mission de paix du premier ministre Trudeau d'une part, à la suite des entretiens que celui-ci avait eu quelques jours plus tôt à Bucarest, et la vente des réacteurs nucléaires, devaient faire l'objet des discussions qu'il eut avec le Premier ministre canadien et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. M. Andrei s'est également

54. *Idem.*, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 14 (4 avril 1984), p. 3.

55. *Idem.*, *Communiqué no. 37*, 8 mars 1984.

56. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 28 février 1984, p. 11.

57. *Idem.*, *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> mars 1984, p. 9.

58. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 85/5*, 9 janvier 1984.

rendu en Ontario pour y rencontrer des représentants du gouvernement de cette province et de l'industrie nucléaire. L'industrie canadienne commençait à l'hiver la fabrication d'équipement nucléaire pour la Roumanie, à qui l'Énergie atomique du Canada Limitée doit vendre deux centrales électriques nucléaires<sup>59</sup>.

## 2 – L'UNION SOVIÉTIQUE

Une mission soviétique du secteur agricole et commercial séjournait au Canada à la fin janvier. Le vice-ministre soviétique du Commerce, M. Boris Gordeev, annonçait à cette occasion que l'Union soviétique achèterait un million de tonnes de céréales de plus que prévu au Canada cette année. M. Gordeev déclarait par ailleurs au cours de son séjour que le Canada ne devait pas s'attendre à augmenter ses exportations à destination de l'URSS s'il n'est pas prêt à importer plus de produits soviétiques pour ses marchés industriels et de détail. L'URSS s'attend, soulignait le vice-ministre au Commerce, à ce que le Canada achète des produits de fabrication soviétique en quantité suffisante pour couvrir au moins une partie de la valeur des importations soviétiques de céréales canadiennes. Le sénateur canadien Hazen Argue, ministre responsable de la Commission canadienne du Blé, se disait alors d'accord sur la nécessité d'accroître le commerce avec l'URSS, sans mentionner l'achat de produits soviétiques par le Canada. Une remarque faite auparavant par M. Argue à l'effet que le Canada devrait acheter de l'équipement agricole de fabrication soviétique n'avait pas été bien accueillie. Le Premier ministre canadien avait alors déclaré en chambre que le sénateur avait exprimé une opinion personnelle et non la politique du gouvernement fédéral<sup>60</sup>. L'attaché agricole soviétique au Canada réitérait en février le souhait d'un meilleur équilibre commercial entre les deux pays. Plutôt que du rapport actuel de 50 à 1 – l'URSS ayant acheté l'an dernier 50 fois plus du Canada que le Canada n'a acheté de l'URSS – l'attaché agricole affirmait qu'il serait préférable pour les deux parties que ce rapport soit plus près de 25 à 1<sup>61</sup>.

Les négociateurs canadiens et soviétiques se rencontraient à Moscou à la mi-mars pour discuter d'un nouveau traité de pêche pour remplacer le traité existant qui expirait le 31 mars. Les droits de pêche de l'URSS dans les eaux canadiennes font l'objet d'un différend entre les deux pays depuis que le Canada, en 1981, a averti l'URSS qu'il dénoncerait unilatéralement le traité bilatéral si les Soviétiques n'achetaient pas de poisson canadien<sup>62</sup>.

Le Canada signait en mars avec l'URSS le Protocole d'entente négocié avec le gouvernement soviétique en 1983 pour permettre aux avions de l'Aeroflot de faire des escales techniques à l'aéroport de Gander, à Terre-Neuve. La conclusion de l'entente avait été suspendue par le gouvernement canadien à l'automne dernier à la suite de la destruction du Boeing sud-coréen par l'armée de l'air soviétique. L'entente prévoit la construction d'installations de ravitaillement pour les avions soviétiques et des arrangements de transfert spéciaux pour l'équipage des navires de pêche soviétiques radoubés au chantier naval de St-John's<sup>63</sup>.

59. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 19*, 6 février 1984 et *Communiqué no. 13*, 24 janvier 1984.

60. Steven KRUEGER, *The Globe and Mail*, 21 janvier 1984, p. B7.

61. *The Globe and Mail*, 14 février 1984, p. B19.

62. Pat ROCHE, *The Globe and Mail*, 20 mars 1984, p. B4.

63. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 84/31*, 28 février 1984; *The Globe and Mail*, 30 mars 1983, p. 3. Pour plus de détails, voir Patrick Roche, *The Globe and Mail*, 5 mars 1984, p. IB5.

## K — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1 — LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES EN VOYAGE AUX ANTILLES

M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures du Canada, se rendait à Sainte-Lucie, à la Barbade et à Trinité et Tobago du 5 au 14 janvier. Il y rencontrait les premiers ministres des trois pays, et des membres de leurs cabinets. À Sainte-Lucie, M. Pepin devait signer un accord sur les services aériens établissant une liaison commerciale directe entre le Canada et cette île. À la Barbade, il signait un accord de prêt de l'ACDI pour l'achat d'équipement de forage pétrolier<sup>64</sup>.

### 2 — LA COLOMBIE

La venue au Canada, du 19 au 23 février, du ministre des Affaires étrangères de la Colombie fournit au Canada l'occasion de manifester d'une part son intérêt pour le développement des relations avec ce pays, et d'autre part, son soutien aux efforts déployés par le groupe de Contadora pour établir un cadre de réconciliation en Amérique centrale. Au cours du séjour du ministre colombien, M. Rodrigo Lloreda Caicedo, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures soulignait le développement récent des liens canado-colombiens et souhaitait des consultations plus fréquentes entre les deux pays. Il annonçait d'ailleurs qu'il se rendrait bientôt dans ce pays. Les échanges commerciaux entre le Canada et la Colombie, qui ont doublé depuis cinq ans, témoignent, affirmait M. MacEachen, de la complémentarité des économies des deux pays et des similarités de leurs priorités de développement dans des secteurs comme les mines, l'hydro-électricité et les communications dans les régions difficiles d'accès. MM. MacEachen et Lloreda signaient le 20 février un accord établissant une ligne de crédit de \$10 millions et une subvention complémentaire de \$1,2 million pour l'achat de biens et services canadiens par la Colombie, dans les secteurs de la foresterie, de la pêche et de l'industrie agro-alimentaire<sup>65</sup>.

Les deux hommes discutaient également de la situation en Amérique centrale et particulièrement des initiatives du Groupe de Contadora, louées encore une fois par le Canada. M. MacEachen réitérait l'offre canadienne d'aide économique à la région, une fois qu'un consensus politique aura été atteint. Il soulignait par ailleurs l'inquiétude que soulevait au Canada l'importance accordée par la Commission Kissinger à l'aide militaire dans la région. Avant de quitter le pays, le ministre colombien déclarait pour sa part que le Canada avait un rôle à jouer en Amérique centrale et que les communications devraient être plus fréquentes entre Ottawa et cette région. M. Lloreda croit que la bonne image dont jouit le Canada lui permettrait de donner des conseils qui pourraient être retenus<sup>66</sup>.

### 3 — CUBA

M. Pierre de Bané, ministre canadien des Pêches et des Océans, se rendait à Cuba au début du mois de janvier pour y conclure l'accord de pêche annuel établissant les droits de pêche des bateaux cubains au large des côtes canadiennes. M. de Bané rencontrait le président Fidel Castro, qui lui aurait exprimé son soutien à l'initiative de paix de Premier ministre canadien. Le ministre des Pêches rapportait d'autre part que les Cubains croyaient que le Canada ne devrait pas devenir membre à part entière de l'Organisation des États

64. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 2*, 4 janvier 1984.

65. ACDI, *Communiqué no. 84-12*, 20 février 1984.

66. Ministère des Affaires extérieures, *Discours* (Notes pour un toast offert par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'occasion de la visite du ministre des Affaires étrangères de la Colombie), le 20 février 1984; Michael McDOWELL, *The Globe and Mail*, 23 février 1984, p. 13.

américains (OEA), mais qu'il devrait plutôt attendre la formation d'un autre groupe qui reflèterait mieux l'ensemble des nations des Amériques<sup>67</sup>.

#### 4 – LE SALVADOR

En réponse à la demande du gouvernement salvadorien, le gouvernement canadien décidait d'envoyer des observateurs au Salvador à l'occasion des élections présidentielles du 25 mars. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait ainsi le 13 mars que le président de la Commission canadienne des Droits de la Personne, M. Gordon Fairweather, dirigerait l'équipe d'observateurs canadiens composée par ailleurs du directeur général adjoint des élections, M. R.A. Gould et de l'ambassadeur du Canada au Salvador, M. F.M. Filleul. Le Canada, qui n'avait pas envoyé d'observateurs lors des élections de 1982, croyait cette fois que les arrangements électoraux étaient meilleurs et justifiait ainsi la décision d'envoyer des Canadiens au Salvador:

aussi longtemps qu'il y a une tentative de promouvoir les principes de gouvernement représentatif et de liberté de choix, déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je crois que le Canada devrait envoyer des observateurs compétents et objectifs. Sans eux, il serait difficile de porter un jugement de valeur sur le processus électoral<sup>68</sup>.

Le ministère des Affaires extérieures rendait public le 27 mars le rapport préliminaire des observateurs canadiens. MM. Fairweather, Filleul et Gould y précisaient avoir joui d'une totale liberté de mouvement leur ayant permis de visiter un nombre représentatif de bureaux de scrutin. Même s'ils rapportaient que le manque d'organisation avaient eu comme effet d'entraver le déroulement du scrutin et de diminuer le nombre de bulletins de vote déposés, les observateurs canadiens concluaient que l'intégrité du scrutin semblait avoir été entièrement respectée. Sans vouloir minimiser l'importance des « défaillances très graves » observées, ils croyaient, tout en réservant leur jugement final jusqu'à la publication des chiffres officiels – que si le nombre de votes était supérieur à un million, il serait possible de conclure que le résultat des élections reflétait largement les désirs du peuple salvadorien<sup>69</sup>.

#### 5 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada et la Barbade signaient le 10 janvier un accord de prêt au terme duquel l'ACDI accordait une ligne de crédit de \$6 millions pour permettre à la Société pétrolière nationale de la Barbade d'acheter de l'équipement pour ses activités pétrolières et gazières<sup>70</sup>. Le Nicaragua se voyait également ouvrir une ligne de crédit de l'ACDI cet hiver, de \$13,4 millions, pour des denrées agricoles<sup>71</sup>.

Le Canada signait d'autre part avec la Jamaïque, au début du mois de février, un protocole d'entente par lequel l'ACDI versait \$6 millions à ce pays pour lui permettre d'acheter des sardines et du poisson salé séché au Canada<sup>72</sup>. Il s'engageait encore à verser une subvention de \$75 millions à la région des Caraïbes pour permettre à treize de ces pays d'apporter des améliorations à leurs aéroports<sup>73</sup>.

67. *The Globe and Mail*, 7 janvier 1984, p. 18.

68. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 44*, 13 mars 1984.

69. *Idem.*, *Communiqué no. 52*, 27 mars 1984.

70. ACDI, *Communiqué no. 84-03*, 10 janvier 1984.

71. *Idem.*, *Communiqué no. 84-04*, 14 janvier 1984.

72. *Idem.*, *Communiqué no. 84-10*, 3 février 1984.

73. *Idem.*, *Communiqué no. 84-11*, 7 février 1984.

Le Canada annonçait enfin en janvier le versement de subventions totalisant \$756.000 à quelques organisations humanitaires, pour les secours qu'elles apportaient aux victimes de la sécheresse au Brésil et au Honduras<sup>74</sup>.

## L — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Les préoccupations commerciales, humanitaires et de sécurité motivaient les quelques événements rapportés ci-dessous qui mettaient en relation le Canada et le Moyen-Orient au cours du trimestre d'hiver.

Après la France et l'Allemagne de l'Ouest, l'Arabie saoudite faisait l'objet d'un plan d'expansion des exportations canadiennes dans ce pays préparé par le ministère des Affaires extérieures. Ces plans sont élaborés dans le but d'aider les entreprises canadiennes à trouver des débouchés sur les marchés extérieurs. La stratégie de commercialisation du Canada en Arabie saoudite retient plus particulièrement, pour les deux ou trois prochaines années, les secteurs du pétrole et de l'équipement lié au pétrole, des céréales, graines oléagineuses et dérivés, des télécommunications, de l'électronique et de l'avionique et de l'énergie électrique<sup>75</sup>.

Les questions de sécurité motivaient le voyage que faisait à Damas et à Jérusalem le ministre canadien de la Défense, en janvier. Il rencontrait des dirigeants syriens et israéliens et visitait les membres canadiens des forces de l'ONU sur le Golan<sup>76</sup>. D'autre part, l'escalade du conflit irano-irakien inquiétait le Canada qui publiait une déclaration sur le conflit. Le gouvernement canadien y demandait la cessation du conflit et enjoignait les deux parties de recourir aux bons offices du secrétaire général des Nations Unies pour établir la paix. Il qualifiait par ailleurs d'« ignoble » l'envoi d'enfants sur le front par l'Iran et demandait à l'Irak, devant l'usage « prétendu » d'armes chimiques, de veiller à ne pas enfreindre le protocole de Genève qui en interdit l'utilisation<sup>77</sup>.

Le Canada annonçait au cours de l'hiver le versement de deux subventions au bénéfice des réfugiés palestiniens: l'une de \$1,9 million à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour des infrastructures scolaires et l'autre de \$320.000 au Conseil canadien des Églises<sup>78</sup>.

## M — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

### 1 — LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU GHANA ET AU CAMEROUN

M. Jean-Luc Pepin, ministre des Relations extérieures, séjournait au Ghana et au Cameroun du 25 février au 3 mars. Au Ghana, le ministre canadien inaugurerait, en présence du président Jerry Rawlings, un projet de forage en mer de la Société de développement de Petro-Canada International. Au Cameroun, M. Pepin signait avec le ministre d'État chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire des ententes reliées à une ligne de crédit multisectorielle de l'ACDI de \$50 millions assortie d'une subvention de \$4 millions, et à un prêt de \$22,6 millions assorti d'une subvention de \$4 millions pour un projet d'électrification

74. *Idem.*, *Communiqué no. 84-5*, 18 janvier 1984.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 40*, 9 mars 1984.

76. *The Globe and Mail*, 11 janvier 1984, p. 11.

77. Ministère des Affaires extérieures, *Discours*, 8 mars 1984.

78. ACDI, *Communiqué no. 84-08*, 1<sup>er</sup> février 1984 et *Communiqué no. 84-21*, 21 mars 1984.

rurale. Le ministre Pepin inaugurait par ailleurs les nouveaux locaux de l'ambassade canadienne du Cameroun ainsi que l'aménagement de terrains d'éducation physique au Collège Jean Tabi, réalisé grâce à l'aide du Canada. Pendant le séjour du ministre, le gouvernement camerounais et la firme montréalaise Janin Construction signaient un contrat sur la construction de viaducs de chemin de fer, qui sera financée par les lignes de crédit de la SEE et de l'ACDI.<sup>79</sup>

## 2 – L'AFRIQUE DU SUD, L'ANGOLA ET LA NAMIBIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 9 janvier que le gouvernement canadien avait informé l'ambassadeur d'Afrique du Sud de ses « vives préoccupations » devant les actions militaires récentes de l'Afrique du Sud en Angola :

L'ambassadeur a été informé, rapporte le communiqué, que le gouvernement du Canada condamne ces récentes opérations militaires, qui constituent une escalade de la violence dans la région (...). Le gouvernement canadien demande à l'Afrique du Sud de mettre fin à l'occupation illégale du sud de l'Angola et de la Namibie (...). En plus, le Canada encourage l'Afrique du Sud à respecter les résolutions récentes émanant du Conseil de Sécurité qui demandent le retrait des forces sud-africaines de l'Angola<sup>80</sup>.

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO (South West Africa People' Organization), passait quelques jours au Canada en février. Il eut des entretiens avec le Premier ministre canadien, des membres du Cabinet, des députés et des représentants d'organismes non gouvernementaux qui portent assistance aux réfugiés namibiens. Le ministère des Affaires extérieures annonçait que les discussions devaient porter sur la situation en Afrique australe, les perspectives d'indépendance de la Namibie et sur l'identification des besoins économiques d'une Namibie indépendante<sup>81</sup>.

## 3 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'ACDI réunissait à Niamey, du 6 au 9 février, ses représentants en poste dans seize pays d'Afrique francophone afin de discuter des problèmes socio-écologiques de la région du Sahel. Les participants au séminaire, qui se tenait sous la présidence de Mme Margaret Catley-Carlson, devaient également examiner les orientations futures des activités de l'ACDI dans les pays du Sahel. À l'occasion de son passage au Niger, la présidente de l'ACDI rencontrait le chef de cet État, le général Seyni Kountché<sup>82</sup>.

L'ACDI annonçait d'autre part en février l'affectation de \$15 millions à l'évaluation et à l'implantation de systèmes de production d'énergie à partir de sources renouvelables dans certains pays d'Afrique francophone. Le projet, qui démarrera au printemps, comporte une phase d'évaluation technologique et une seconde d'implantation des systèmes canadiens retenus au Mali, au Niger, au Sénégal, en Haute Volta, au Rwanda et en Guinée<sup>83</sup>.

79. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 29*, 23 février 1984, et *Communiqué no. 33*, 2 mars 1984.

80. *Idem.*, *Communiqué no. 006*, 9 janvier 1984.

81. *Idem.*, *Communiqué no. 26*, 17 février 1984.

82. *Le Devoir*, 7 février 1984, p. 14.

83. ACDI, *Communiqué no. 84-09*, 1<sup>er</sup> février 1984.

#### 4 – L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada annonçait un certain nombre de mesures d'aide aux victimes de catastrophes naturelles en Afrique au cours de l'hiver:

- \$40,000 étaient versés à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge pour les secours portés aux victimes de tremblements de terre en Guinée et environ \$300,000 étaient octroyés à ce pays pour la reconstruction d'infrastructures à caractère social<sup>84</sup>;
- \$4,5 millions étaient versés à différents organismes canadiens et internationaux pour leurs activités auprès des victimes de la famine<sup>85</sup>;
- \$2,5 millions allaient à des organisations non-gouvernementales et au Bureau des Nations Unies pour la coordination des secours en cas de catastrophe pour des secours d'urgence aux régions du nord de l'Éthiopie<sup>86</sup>;
- \$225,000 étaient octroyés à des ONG et au même Bureau des Nations Unies pour les secours apportés aux victimes d'un cyclone au Mozambique et au Swaziland<sup>87</sup>.

D'autre part, l'ACDI versait \$260,000 au Conseil canadien des Églises pour le programme d'assistance aux réfugiés africains du Conseil oecuménique des Églises pour 1984<sup>88</sup>.

#### N — Le Canada et l'Asie

Le séjour qu'effectuait le Premier ministre chinois aux États-Unis et au Canada au début de l'année constituait un événement à retenir, auquel les media firent une large place. Les rapports canado-asiatiques se concentraient par ailleurs sur des questions commerciales, avec l'envoi d'une mission en Asie du Sud-Est, la septième réunion des ministres du Commerce du Canada et de la Corée du Sud, les discussions canado-japonaises sur l'automobile et le séjour à Taiwan de parlementaires canadiens.

##### 1 – LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN ASIE DU SUD-EST

M. Gerald Regan, ministre canadien du Commerce extérieur, passait deux semaines en Asie du Sud-Est en février, où il visitait Hong Kong, la Malaisie, Brunei et l'Inde.

Au nombre des questions commerciales abordées lors de son passage à Hong Kong, les arrangements bilatéraux sur le textile faisaient l'objet d'un échange de vue entre M. Regan et le secrétaire à l'Industrie et au Commerce de Hong Kong, M. Eric Ho. M. Regan discutait avec le secrétaire aux Affaires monétaires et le président de la *China Light and Power* de projets reliés aux secteurs des télécommunications et de l'énergie nucléaire.

À Kuala Lumpur, le ministre canadien rencontrait le directeur des télécommunications de Malaisie, les ministres malais du Commerce et de l'Industrie et des Finances et le président de l'Office national de l'électricité, à qui il faisait part de l'intérêt d'entreprises canadiennes de fournir à la Malaisie de l'équipement de télécommunication, du matériel de production d'énergie et du charbon.

M. Regan représentait le Canada aux cérémonies d'indépendance de Brunei, le 23 février. Il s'est par la suite rendu en Inde où il put rencontrer la première ministre, Mme Indira Gandhi et les ministres du Transport ferroviaire, de l'Énergie, du Commerce et des

84. *Idem.*, *Communiqué no. 84-1*, 5 janvier 1984 et *Communiqué no. 85-6*, 19 janvier 1984.

85. *Idem.*, *Communiqué no. 84-17*, 8 mars 1984.

86. *Idem.*, *Communiqué no. 84-19*, 19 mars 1984.

87. *Idem.*, *Communiqué no. 84-23*, 29 mars 1984.

88. *Idem.*, *Communiqué no. 84-21*, 21 mars 1984.

Produits chimiques et des Engrais. Là encore, le ministre se fit le promoteur des sociétés canadiennes, pour l'équipement de télécommunication qui sera nécessaire à l'automatisation du réseau ferroviaire indien, pour la conception, la construction et l'équipement de centrales thermiques et hydro-électriques et de pipelines de gaz naturel, etc.<sup>89</sup>.

## 2 - LA CHINE

Le Canada recevait à partir du 16 janvier la visite du premier ministre de la République populaire de Chine, M. Zhao Ziyang, qui passait sept jours au pays, en compagnie d'une importante délégation dont faisait partie le ministre des Affaires étrangères. Le Premier ministre chinois eut l'occasion de rencontrer, outre son homologue canadien, plusieurs ministres fédéraux, le chef de l'opposition aux Communes et le chef du Nouveau Parti Démocratique. Il se rendit également au Québec, en Ontario et en Colombie Britannique où il fut reçu par les gouvernements provinciaux.

Le 17 janvier, M. Ziyang s'adressait aux deux chambres du Parlement réunies. Il soulignait en ces termes les perspectives d'échanges économiques et commerciaux entre la Chine et le Canada :

Dans les dix prochaines années, disait-il, nous donnerons la priorité à l'énergie, aux transports, aux communications et à l'importation de technologie de pointe pour la modernisation de quelque 400,000 entreprises. Dans tous ces domaines, le Canada a des points forts et de l'expérience<sup>90</sup>.

Le Premier ministre chinois ajoutait que la Chine possède également des produits dont a besoin le Canada. Il insistait d'autre part, devant le Parlement, sur la politique extérieure chinoise, en particulier vis-à-vis des deux supergrands. Il manifestait enfin le soutien de la Chine aux efforts déployés par le Premier ministre canadien pour inciter plus de dirigeants à défendre la cause de la paix, et se déclarait prêt à poursuivre les consultations avec le Canada là-dessus. Ce sujet fut bien entendu un point important des entretiens Ziyang-Trudeau, le premier ministre chinois restant fidèle à la position adoptée à l'automne quant à la nécessité d'une réduction de l'arsenal nucléaire des deux superpuissances préalable à un effort conjoint des cinq États nucléaires<sup>91</sup>.

M. Zhao Ziyang a assisté à la signature d'un accord sino-canadien d'assurance-investissement, le 18 janvier, par le vice-ministre chinois des Relations économiques et du Commerce extérieur et le président de la SEE. La venue des dirigeants chinois a également donné lieu à la signature d'une entente entre la Chine, le gouvernement fédéral et la société Spar Aerospace pour la construction en Chine de stations terrestres de communications par satellite<sup>92</sup>. Avant de quitter le pays, le premier ministre Ziyang s'est déclaré satisfait des discussions cordiales, amicales et constructives qu'il avait eues avec le premier ministre Trudeau et les membres de son cabinet<sup>93</sup>.

## 3 - LA CORÉE DU SUD

Le ministre sud-coréen du Commerce et de l'Industrie, M. Kum Jin-ho, était en visite officielle au Canada du 10 au 14 mars. Il était accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires coréens. Le ministre Kum eut des entretiens avec les ministres canadiens du

89. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 32*, 2 mars 1984.

90. *Idem.*, *Hebdo Canada*, vol. 12, no. 6 (8 février 1984), p. 1.

91. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 18 janvier 1984, pp. 1 et 8; Thomas WALKOM, *The Globe and Mail*, 18 janvier 1984, p. 20.

92. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 11*, 18 janvier 1984.

93. Ian MULGREW, *The Globe and Mail*, 24 janvier 1984, p. 4.

Commerce extérieur, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, de l'Agriculture et des Communications, il se rendit au parlement où il fut présenté aux députés et rencontra le gouverneur-général du Canada.

Le ministre sud-coréen et M. Gerald Regan eurent de longs entretiens sur les échanges commerciaux et la coopération économique et technique entre les deux pays au cours de la septième réunion des ministres du Commerce de la Corée et du Canada qui se tenait du 12 au 14 mars. À la suite de la réunion, MM. Kum et Regan publiait un communiqué conjoint qui donne le détail des nombreux sujets qui furent abordés et qui comprennent l'accès au marché coréen pour les produits agricoles et de haute technologie du Canada, l'espoir de la Corée d'un assouplissement des restrictions canadiennes à l'importation de textile, vêtements et chaussures de Corée, la coopération nucléaire, la coopération dans des pays tiers, etc.<sup>94</sup>. Les deux parties se sont quittées satisfaites de leurs entretiens et convaincues de l'importance des rencontres périodiques à un haut niveau pour l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays.

#### 4 - LE JAPON

Le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, M. Ed Lumley, se rendait au Japon à la mi-janvier pour faire avancer le dossier canado-japonais de l'automobile. Le Canada, comme le déclarait M. Lumley avant son départ pour le Japon, estime essentiel que les Japonais investissent dans l'industrie automobile canadienne :

Les fabricants d'automobiles japonais ont effectué d'importants investissements dans de nombreux pays. Ils ont notamment investi plusieurs milliards de dollars aux États-Unis, et nous mettons toute notre énergie à obtenir notre juste part des investissements et des achats du Japon. L'industrie canadienne de l'automobile se doit d'améliorer sa capacité technologique et d'accroître sa compétitivité à l'échelle internationale. À cette fin, le gouvernement s'emploie activement à favoriser les investissements et les approvisionnements du Japon au Canada<sup>95</sup>.

Au Japon, le ministre Lumley rencontrait le ministre japonais de l'Industrie et du Commerce international, qui, a-t-il déclaré, a encouragé les Japonais à effectuer des investissements au Canada. Des progrès auraient notamment été accomplis du côté de l'achat de pièces détachées au Canada. M. Lumley rapportait également avoir reçu huit ou neuf propositions de différentes compagnies automobiles japonaises relatives à des investissements au Canada. De plus, l'Association des fabricants d'automobiles japonaises et l'Association japonaise de fabricants de pièces songent à créer un fonds d'investissement de \$4 millions pour l'industrie canadienne<sup>96</sup>.

Les négociations en vue de prolonger l'entente limitant l'entrée au Canada des voitures japonaises devaient reprendre à la fin mars. Le 16, le ministre canadien du Commerce international déclarait ne pas prévoir la conclusion d'une entente sur l'investissement japonais au Canada dans un délai suffisamment rapproché pour qu'il ne soit pas nécessaire de négocier des quotas d'importation pour les douze prochains mois. M. Regan soulignait que le Canada souhaitait conserver les limites fixées pour 1983-1984, soit 153,000 voitures et que la situation quant aux limitations ne pourrait changer qu'après un « investissement significatif » des Japonais au Canada.<sup>97</sup>

94. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 46*, 15 mars 1984.

95. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 3-84*, 6 janvier 1984.

96. *Le Devoir*, 11 janvier 1984, p. 9; *The Globe and Mail*, 14 janvier 1984, p. B2.

97. *Le Devoir*, 17 mars 1984, p. 15.

Le *Globe and Mail* rapportait dans son édition du 19 mars que le Canada avait perdu au profit du Danemark sa position dominante sur le marché du porc au Japon. Ce pays est le deuxième plus important acheteur de porc canadien, après les États-Unis. La part canadienne du marché japonais connaît toutefois une baisse depuis le retour sur le marché du porc du Danemark, après dix-neuf mois d'absence causée par une maladie des troupeaux. En 1983, le Canada avait vendu 166,253 tonnes de porc au Japon, pour une valeur de \$184 millions<sup>98</sup>.

#### 5 - TAIWAN

Une délégation de parlementaires canadiens, composée d'une dizaine de membres des partis libéral et conservateur, se rendait à Taiwan à l'invitation du gouvernement de ce pays. Il s'agissait d'une mission commerciale non-officielle, la politique canadienne à l'égard de Taiwan consistant à accepter les relations commerciales mais non les contacts gouvernementaux. Les membres de la délégation canadienne ont pu rencontrer le premier ministre du pays et des chefs d'entreprises. Les Canadiens ont demandé aux Taiwanais d'augmenter leurs achats canadiens, en bois, charbon et minerais, afin de rétablir l'équilibre de la balance commerciale entre les deux pays<sup>99</sup>.

#### 6 - L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Le Canada et l'Inde s'entendaient à la fin mars sur un prêt sans intérêt de \$44 millions consenti par le Canada pour un projet de foresterie sociale s'étalant sur cinq ans. Une subvention de \$2 millions y est attachée pour des services d'experts-conseils et de formation<sup>100</sup>.

Des fonds de l'ACDI étaient affectés au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (\$3 millions) pour le programme qu'il administre conjointement avec la Banque mondiale auprès des réfugiés afghans du Pakistan, à la Société de la Croix-Rouge du Sri Lanka (\$50,000) pour ses secours d'urgence aux victimes d'inondation et à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (\$50,000) pour ses activités auprès des réfugiés vietnamiens d'Asie du Sud-Est<sup>101</sup>.

### O — Chronologie thématique\*

#### *Rencontre quadrilatérale des ministres du Commerce*

du 2 au 4 février:

Le ministre du Commerce international, M. Gerald Regan, participe à une nouvelle réunion des ministres du Commerce des États-Unis, de la CEE, du Japon et du Canada qui discutent de la conjoncture commerciale internationale. La rencontre a lieu à Islamorada, en Floride.

#### *Le Canada ne participera pas au projet Airbus*

28 février:

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Ed Lumley, annonce que le Canada s'est retiré des négociations entreprises en vue de joindre le consortium européen Airbus pour construire l'avion Airbus-320. Le Canada estimait que les retombées industrielles et

98. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 19 mars 1984, p. IB10.

99. *La Presse*, 16 janvier 1984, cité par *L'Argus*, 17 janvier 1984, p. 30; *The Globe and Mail*, 6 janvier 1984, pp. 1 et 2.

100. ACDI, *Communiqué no. 84-22*, 23 mars 1984.

101. *Idem.*, *Communiqué no. 84-07*, 27 janvier 1984; *Communiqué no. 84-13*, 28 février 1984; *Communiqué no. 84-14*, 1<sup>er</sup> mars 1984.

technologiques n'étaient pas suffisantes pour justifier le coût élevé de la participation du gouvernement canadien. La décision canadienne est bien accueillie chez Boeing. Un porte-parole de la compagnie de Seattle déclare souhaiter la participation de l'industrie canadienne aux programmes futurs de Boeing.

*Accord de financement entre le Canada et la Malaisie*

13 janvier:

Le ministre du Commerce international annonce la signature d'un accord de financement de \$143 millions (US) relié à la vente de biens et de services canadiens dans le cadre d'un projet d'usine de pâtes et papiers en Malaisie. L'usine sera construite par un consortium de compagnies du Canada, d'Allemagne de l'Ouest et d'Autriche. M. Regan faisait l'annonce à l'occasion de la visite au Canada d'une délégation malaise d'hommes d'affaires et de hauts fonctionnaires dirigée par le Premier ministre de Malaisie.

*Le Canada et la Tunisie*

du 24 au 28 janvier:

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de Tunisie, M. Abdelaziz Ben Dhia, effectue une visite officielle au Canada. Hôte, à Ottawa, du secrétaire d'État du Canada, M. Serge Joyal, le ministre se rend également à Toronto, Québec et Montréal.

*Ministres togolais en visite au Canada*

du 28 au 30 mars:

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et le ministre des Travaux Publics, de l'Énergie, des Mines et des Ressources hydrauliques du Togo effectuent une visite au Canada. À Ottawa, ils sont l'hôte du ministre des Relations extérieures et ils se rendent à Québec et à Calgary.

*Vente de blé à l'Égypte*

18 janvier:

Le *Globe and Mail* rapporte que l'Égypte s'est engagée à acheter 625,000 tonnes de blé des Prairies, pour une valeur d'environ \$125 millions. Le prêt, consenti au taux du marché, a été garanti par le gouvernement fédéral. Le blé sera livré à l'Égypte entre février et juillet 1984.

*Le différend canado-américain sur le Golfe du Maine à La Haye*

9 mars:

Le ministère des Affaires extérieures annonce que la procédure orale sur l'affaire de la frontière maritime dans le golfe du Maine entre le Canada et les États-Unis s'ouvrira à La Haye le 2 avril 1984. Le ministre canadien de la Justice ouvrira la cause au nom du Canada. Une chambre spéciale de la Cour internationale de Justice, composée de cinq membres, entendra la cause.

*Vente d'armements canadiens aux États-Unis*

24 mars:

Le quotidien *Le Devoir* rapporte avoir obtenu copie, en vertu de la loi américaine sur l'accès à l'information, de documents du Pentagone révélant que le Canada a vendu pour plus de \$500 millions de biens et services militaires à l'armée américaine en 1983. Ces chiffres ne tiennent pas compte des contrats de moins de \$25,000 ni des sous-contracts octroyés à l'industrie canadienne. Les estimations du gouvernement canadien sur les exportations militaires totales en direction du gouvernement s'élèvent à plus d'un milliard de dollars.

*Amélioration de la relation politique Ottawa-Paris*

18 janvier:

M. Michel Dupuy, ambassadeur du Canada en France, affirme devant la Chambre de commerce française du Canada à Montréal que l'époque des tensions triangulaires Ottawa-Paris-Québec est révolue. Selon M. Dupuy, les Français aiment les Canadiens et les Québécois et souhaitent les voir régler leurs problèmes entre eux. Il estime que la relation politique entre le Canada, le Québec et la France s'est considérablement améliorée et qu'elle n'a jamais été aussi bien « alimentée ». M. Dupuy croit par ailleurs qu'il n'y a pas de raison d'être fier du niveau actuel des échanges commerciaux entre le Canada et la France.

*Le Canada représenté à l'investiture du président Vénézuélien*

2 février 1984:

Le ministre des Affaires des anciens combattants, M. Bennett Campbell, représente le gouvernement du Canada aux cérémonies d'investiture du nouveau président du Venezuela, à Caracas.

*Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant le Comité Canada/Israël*

21 mars:

M. Allan MacEachen, devant le Comité Canada/Israël, fait état des impressions qu'il a ramenées de son séjour de l'automne au Moyen-Orient.

*La chasse aux phoques vs la vente du poisson canadien sur les marchés étrangers*

mi-mars:

À la suite des tentatives de boycott des produits de la mer canadiens, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, en guise de protestation contre la chasse aux phoques, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tente de persuader le gouvernement d'interdire la chasse aux phoques. Le ministre des Pêches et des Océans déclare pour sa part que le gouvernement canadien ne cèdera pas au chantage exercé par le mouvement international de protestation.

*Le Canada et le programme spatial américain*

19 mars:

Le ministre de la Science et de la Technologie, M. Donald Johnston, annonce qu'une étude sera entreprise sur la participation canadienne au programme de station spatiale des États-Unis. Le président américain, dans son discours sur l'état de l'Union du 25 janvier, avait invité les Canadiens, les Européens et les Japonais à participer au programme spatial américain.

*Le ministère des Affaires extérieures organise un séminaire sur la technologie de pointe en Australie*

du 21 février au 1<sup>er</sup> mars:

Vingt sociétés canadiennes participent à des ateliers sur la technologie de pointe organisés par le ministère des Affaires extérieures et qui se tiennent à Melbourne et à Sydney, en Australie.

*Subvention de l'ACDI à une ONG québécoise*

5 mars:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce le versement de \$90,000 au Conseil de la Coopération du Québec pour la mise en oeuvre de programmes d'information auprès du mouvement coopératif québécois sur le développement coopératif international.

*Le chef de l'Opposition invité à se rendre en Chine*

2 mars :

Au cours d'un voyage d'affaires en Chine, le député conservateur Alvin Hamilton déclare que le gouvernement chinois lui a demandé de transmettre à M. Brian Mulroney, chef du Parti conservateur du Canada, une invitation à se rendre en Chine.

*Les Églises et les droits de l'homme en Amérique latine*

mi-janvier :

Le Comité inter-Églises sur les droits humains en Amérique latine, qui regroupe les principales églises chrétiennes du Canada, remet au représentant du Canada à la 40<sup>ème</sup> session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies un mémoire dénonçant le peu de place laissée par le Canada à la défense des droits de l'homme dans sa politique extérieure envers l'Amérique latine. Selon le comité, les déclarations de principe émises par le Canada devant les Nations Unies sont contredites par ses transactions internationales financières et commerciales. Il propose des correctifs, notamment des audiences annuelles du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale pour étudier les violations des droits humains – surtout pour les pays avec lesquels le Canada entretient des rapports commerciaux, financiers ou d'assistance –, et la création d'un comité permanent du Parlement sur les droits humains.

*Nominations diplomatiques*

janvier :

Le ministère des Affaires extérieures annonce la nomination de MM. Kenneth Bryce Williamson et William Themos Delworth aux postes d'ambassadeurs du Canada à Cuba et en Suède. M. Barnett J. Danson est nommé consul général à Boston.

mars :

M. Roger Bull est nommé haut-commissaire du Canada au Zimbabwe, avec accréditation au Botswana, en Mozambique et en Angola.

**II — Les Relations extérieures du Québec**

(janvier à mars 1984)

**A — Aperçu général**

Le ministère des Affaires intergouvernementales, créé en 1968 et responsable de la coordination des relations extérieures du gouvernement québécois, subissait un changement important dans le cadre du remaniement ministériel annoncé le 5 mars par le Premier ministre du Québec. Le ministère annoncé le 5 mars par le Premier ministre du Québec. Le ministère était scindé suivant ses deux grandes divisions, les Affaires canadiennes et les Affaires internationales. La responsabilité des Affaires intergouvernementales canadiennes passait au nouveau ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson. Les Affaires internationales formaient un nouveau ministère, le ministère des Relations internationales, dont la direction était confiée à M. Bernard Landry. Celui-ci conservait par ailleurs le ministère du Commerce extérieur. Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, quittait pour sa part le Cabinet et l'Assemblée nationale<sup>1</sup>. La réunion des ministères du Commerce extérieur et des Relations internationales sous l'autorité du même ministre constituait la solution retenue par le Premier ministre aux relations tendues qui s'étaient

1. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 6 mars 1984, p. 1.